



SCHULGESUNDHEIT SANTÉ SCOLAIRE

DE

Im Laufe jedes Schuljahres wird der Gesundheitszustand der Schulkinder durch das schulmedizinische Team der Ligue médico-sociale überprüft.

Die Interventionen werden gemäß den Bestimmungen des abgeänderten Gesetzes vom 2. Dezember 1987 und dem grossherzoglichen Beschluss vom 24. Oktober 2011 zur Regelung der schulmedizinischen Betreuung durchgeführt.

In der Grundschule werden folgende Vorsorgeuntersuchungen bei den Schülern in den Zyklen 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2, durchgeführt:

FR

Au cours de l'année scolaire, l'état de santé de chaque enfant est surveillé par l'équipe de santé scolaire de la Ligue médico-sociale à l'école.

Les interventions sont réalisées suivant les dispositions de la Loi modifiée du 2 décembre 1987 et du Règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 portant réglementation de la médecine scolaire.

Pour l'enseignement fondamental, les bilans, tests et mesures de dépistage suivants sont pratiqués chez les élèves des cycles 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2 et selon les besoins de l'enfant au cours des autres cycles :



**Gewicht und Größe /
Prise du poids et
de la taille**



**Urinuntersuchung (Blut,
Glukose, Eiweiss) /
Analyse sommaire des
urines (recherche de
glucose, d'albumine et
de sang)**



**Sehtest /
Examen sommaire de
l'acuité visuelle**



**Hörtest /
Bilan auditif**



**Überprüfung der
Impfkarte /
Surveillance de la carte
de vaccination**



**Eine individuelle
Untersuchung kann bei
Bedarf durchgeführt
werden /
Bilan de santé réalisé par
le médecin scolaire**

**Bei Bedarf:
Sozialbericht /
Un bilan social peut être
réalisé en cas de besoin**

Medizinischer Bereich

Der Schularzt führt keine ärztliche Behandlung durch. Sollten während der Untersuchung bestimmte Symptome festgestellt werden, erhalten Sie eine schriftliche Mitteilung mit der Empfehlung Ihren Vertrauensarzt aufzusuchen.

Diese medizinischen Feststellungen werden in einem persönlichem „Carnet médical scolaire“ eingetragen und vertraulich aufbewahrt.

Im Cycle 1 können die Eltern auf Wunsch Ihre Kinder zur ärztlichen Untersuchung begleiten.

Volet médical

Le médecin scolaire ne propose aucun traitement médical. Si lors des examens des constatations nécessitant un avis médical complémentaire sont faites, nous vous adresserons une lettre motivée avec la recommandation de consulter votre médecin de confiance.

Les observations médicales sont inscrites dans le « Carnet médical scolaire » de l'enfant et gérées en toute confidentialité.

Les parents des enfants du cycle 1 sont invités à accompagner leur enfant lors de ces examens.

Andere ärztliche Untersuchungen:

Die ärztliche Überwachung wird durch weitere Untersuchungen seitens verschiedener Fachdienste des Gesundheitsministeriums ergänzt:

Autres interventions médicales

La surveillance médicale est complétée par d'autres examens, faits par des services spécialisés du Ministère de la Santé :



**Früherkennung
von Karies und
Fehlstellungen
der Zähne durch
den Schulzahnarzt
Cycle 1 /
Examen bucco-
dentaire annuel au
Cycle 1**



**Früherkennung
von Sehstörungen
durch den „Service
d'orthoptie et de
pléoptie“ /
Dépistage des
troubles visuels
par le Service
d'orthoptie et de
pléoptie**



**Früherkennung
von Hörstörun-
gen durch den
„Service d'audio-
phonologie“ /
Dépistage des
troubles auditifs
par le Service
d'audiophonologie
en cas de besoin**



**Ernährungs-
beratung /
Consultation
diététique**



**Asthmaschule /
Consultation pour
enfant asthmatique
(École de l'Asthme)**

Sozialer Bereich

Der Sozialarbeiter steht den Kindern, Eltern, Lehrkräften und jedem welcher sich um das Wohlbefinden des Schulkindes sorgt, zur Seite.

Das Team der „Santé scolaire“ unterliegt der Schweigepflicht und arbeitet zusammen mit:

1. den Lehrern
2. der Regionaldirektion
3. der „Maison Relais“
4. der Gemeindeverwaltung
5. der Commission d'inclusion (CI)
6. den multiprofessionellen Teams (ESEB: équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques)
7. anderen spezialisierten Beratungsstellen.

Volet social

L'assistante (hygiène) sociale est à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants et de toute autre personne privée ou professionnelle concernée par le bien-être d'un élève de l'enseignement fondamental.

L'équipe de santé scolaire collabore étroitement dans le respect du secret professionnel avec :

1. le personnel de l'enseignement scolaire
2. la Direction de Région
3. la maison relais
4. l'administration communale
5. la Commission d'inclusion (CI)
6. l'Équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB)
7. d'autres services spécialisés.

Gesundheitsförderung- und Erziehung

Das medizinisch-soziale Team der Ligue organisiert Aktivitäten in der Grundschule im Bereich Gesundheitsförderung sowie Gesundheitserziehung.

Promotion et Éducation Santé

L'équipe de santé scolaire de la Ligue médico-sociale organise des activités de promotion et d'éducation à la santé, en faveur des élèves. L'objectif de ces activités est de guider votre enfant vers des habitudes de vie saine.

Das zuständige Team für ihre Gemeinde / L'équipe pour votre commune

Diane Urwald	Kinderkrankenschwester, Ligue médico-sociale, Rezeption / Infirmière pédiatrique, Ligue médico-sociale	T. 758281-1 Gsm 621 201 053
Marie-Paule Trierweiler	Krankenschwester und Sozialarbeiterin / Assistante d'hygiène sociale	T. 488333-1 Gsm 621 201 282
Dr. Paul Everard	Schularzt / Médecin scolaire	T. 356314





PAUSEPOWER



La santé de l'enfant est primordiale pour son bien-être, pour son bon développement ainsi que ses performances intellectuelles et physiques. L'alimentation influence la santé de l'enfant. Lorsque l'alimentation de l'enfant est saine et adaptée à son âge, elle soutient tous les efforts de l'enfant et favorise son bien-être.

Les performances à l'école sont aussi favorisées par une fourniture d'énergie aux bons moments ainsi que de l'assurance de la livraison de tous nutriments indispensables.

Les repas avant, pendant et après les cours à l'école devront être adaptés aux besoins de chaque enfant.

De ce fait il est très important pour la santé de l'enfant de lui proposer un petit déjeuner et une collation riches en nutriments essentiels.



Pourquoi une collation saine ?

- Parce qu'elle fournit de l'énergie, des vitamines, des minéraux et des fibres dont le corps a besoin
- Parce qu'elle favorise les performances intellectuelles et corporelles de l'enfant
- Parce que la collation aide à couvrir les besoins nutritionnels du corps
- Parce qu'une collation saine favorise un développement idéal et une croissance optimale de l'enfant
- Parce qu'elle permet à l'enfant de se sentir bien (bien-être)
- Parce qu'elle évite le creux de fin de matinée et assure un appétit suffisant pour le repas de midi



C'est quoi une collation saine ?

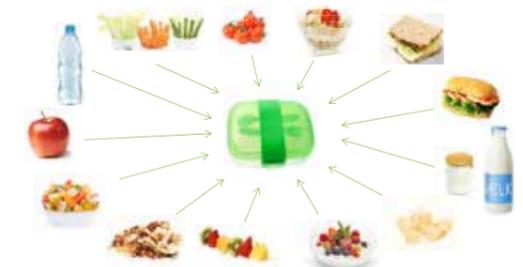
La collation s'équilibre en quantité et en qualité avec le petit déjeuner.



Petit déjeuner et collation : ensemble au moins un aliment de chaque famille.

- Elle peut être plus complète si le petit déjeuner est moins copieux ou se composer d'un petit encas pour passer le cap jusqu'au repas de midi
- Elle doit s'adapter à la faim et au besoin de l'enfant.
- Elle doit être pauvre en sucre ajouté et ne se compose pas d'un aliment de la famille des Extras

Exemples :



Le bon choix :





SERVICE „KRANK KANNER DOHEEM“

<p>Service Krank Kanner Doheem GARDES D'ENFANTS MALADES A DOMICILE</p> <p>95, rue de Bonnevoie L-1260 Luxembourg</p> <p>Tél.: 48 07 79 e-mail: skkd@fed.lu</p> <p>HEURES D'OUVERTURE lundi au jeudi 7:00 – 12:00 14:00 – 18:00 vendredi 7:00 – 12:00 après répondeur Répondeur 18:00 jusqu'au lendemain 7:00</p> <p><i>Le service est fermé les week-ends et jours fériés (Répondeur)</i></p>	<p>Le SKKD est un service de FEMMES EN DETRESSE</p> <p>B. P. 1024 L-1010 Luxembourg</p> <p>Tél.: 40 73 35 e-mail: organisation@fed.lu</p> <p>www.fed.lu</p> <p>L'a.s.b.l. FEMMES EN DETRESSE est reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004 Les dons à FED ASBL sont fiscalement déductibles</p>	<p>Service Krank Kanner Doheem GARDES D'ENFANTS MALADES A DOMICILE</p> <p>Tél.: 48 07 79 e-mail: skkd@fed.lu 95, rue de Bonnevoie L-1260 Luxembourg</p>
<p>Pour faciliter l'organisation des gardes, veuillez bien remplir une fiche d'inscription. Il existe aussi la possibilité d'une inscription en ligne sur le raccourci: WWW.SKKD.LU/INSCRIPTION</p>	<p>COMPTE BANCAIRE BCEE (Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat) IBAN LU87 0019 1106 6556 2000 BIC BCEEULLL Association sans but lucratif R.C.S. Luxembourg no. F1391</p>	<ul style="list-style-type: none"> ENCADREMENT INDIVIDUEL ADAPTE AUX BESOINS DE L'ENFANT SURVEILLANCE ET PRISE EN CHARGE A DOMICILE EN TOUTE SECURITE

DE

Objektive

Der „Service Krank Kanner“ bietet eine individuelle Betreuung von kranken Kindern zu Hause an.

Diese Dienstleistung ermöglicht es den Eltern ihre berufliche Aktivität weiter zu führen, während die Kinder in ihrer gewohnten Umgebung genesen können.

Anfragen von Alleinerziehenden werden vorrangig behandelt.

Tarife

Das monatliche besteuerebare Einkommen des Haushaltes gilt als Berechnungsgrundlage für die Unkostenbeteiligung der Kinderbetreuung. Beteiligung bei Einkommen,

Bei Alleinerziehenden wird ein, von der Gemeinde auszustellendes Zertifikat der Haushaltszusammensetzung benötigt.

Die Unkosten für Parking und Fahrzeit der Betreuerin werden zusätzlich in Rechnung gestellt mit:

1/2 Stunde Fahrtkosten für die Stadt Luxemburg. 1 Stunde Fahrtkosten für alle anderen Gemeinden des Großherzogtums.

Betreuungen

Die Betreuungen finden zwischen 7:00 und 19:00 Uhr statt. Die Betreuungszeit pro Tag darf 9 Stunden nicht überschreiten.

Ab dem zweiten Betreuungstag ist ein ärztliches Attest erforderlich.

Alle Mitarbeiterinnen vom „Service Krank Kanner Doheem“ haben eine Ausbildung im sozio-familiären Bereich und nehmen regelmäßig an internen Weiterbildungskursen teil.

Für zusätzliche Informationen

T. 48 07 79
Montag bis Donnerstag von 7:00 bis 12:00 und von 14:00 bis 18:00 Uhr.
Freitag von 7:00 bis 12:00 Uhr
Anrufbeantworter von 18:00 bis 7:00 Uhr am nachfolgenden Tag.
An Wochenenden und Feiertagen ist der Dienst geschlossen. (Anrufbeantworter).

Um die Organisation der Betreuungen zu vereinfachen, füllen Sie bitte das Anmeldeformular im Voraus aus, den Sie auf der Website von Femmes en Détresse finden www.fed.lu.

FR

L'objectif

Le « Service Krank Kanner Doheem » offre une garde individuelle à domicile pour enfants malades.

Ceci permet aux parents de poursuivre leur activité professionnelle et aux enfants de se rétablir dans les meilleures conditions et dans leur milieu familial.

Les demandes de familles monoparentales sont considérées en priorité.

Les tarifs

Le revenu imposable du ménage sera pris comme base de calcul pour la participation aux frais de garde.

Pour les familles monoparentales le certificat de composition de ménage, établi par la commune est indispensable.

Les frais de parking et de trajet sont à charge des parents: 1/2 heure de déplacement pour la ville de Luxembourg, 1 heure de déplacement pour toutes les autres communes du Grand-Duché.

Les gardes

Les gardes ont lieu entre 7h00 et 19h00. La durée d'une garde ne peut pas dépasser 9 heures de suite.

Une visite médicale est indiquée au 2^{ème} jour de la garde. Toutes les collaboratrices du « Service Krank Kanner Doheem » ont une formation dans le domaine socio-familial et participent régulièrement aux formations internes.

Pour tous renseignements supplémentaires

T. 48 07 79
Lundi - jeudi de 7h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Vendredi de 7h00 à 12h00.
Répondeur de 18h00 jusqu'au lendemain 7h00.
Le service est fermé les week-ends et jours fériés. (Répondeur)

Pour faciliter l'organisation des gardes, veuillez bien remplir la fiche d'inscription que vous trouverez sur le site de Femmes en Détresse www.fed.lu

Frédérique Koedinger
Responsable
Service Krank Kanner Doheem

